

Vide-greniers organisé  
par Choral'Aria

Dimanche 19 mars – 9h-17h  
Gymnase

Inscription avant le 10 mars  
Information et inscription :  
[choralarialuynes@outlook.com](http://choralarialuynes@outlook.com)



1, 2, 3... CINÉ !  
Grosse colère et fantaisies

Mercredi 29 mars – 10h30  
La Grange

Film d'animation dès  
5 ans (1h20) – 4 €  
Bande-annonce : [luynes.fr](http://luynes.fr)

Conseil municipal  
Mardi 21 mars – 20h30  
Salle des fêtes

Partage de lectures  
Jeudi 23 mars – 14h  
Médiathèque



Astérix et Obélix :  
L'Empire du Milieu

Jeudi 23 mars – 20h30  
La Grange

Comédie (1h51)  
6,50 € / 6 € / 4,50 €  
Bande-annonce : [luynes.fr](http://luynes.fr)

R.F.L. 101 fête ses 40 ans !

Vendredi 31 mars – 16h  
Médiathèque

Émission de radio  
spéciale en direct (3h)



Krackers Time  
& Back and Forth

Vendredi 31 mars – 20h  
La Grange

1 soirée, 2 concerts folk  
12 € / 10 € / Gratuit - 10 ans  
Billetterie : [luynes.festik.net](http://luynes.festik.net)



Retrophonia

Du 28 mars au 8 avril  
Médiathèque

Petite rétrospective sur  
l'histoire de la radio

Inscription pour les  
vacances de printemps

La Ruche d'Ernest (3-13 ans) :  
du 17 au 28 avril  
La Passerelle (10-17 ans) :  
du 17 au 21 avril  
Inscription avant le 31 mars  
au Pôle enfance-jeunesse



# Le Tambour

N°351 – Mars 2023

[luynes.fr](http://luynes.fr)  



Départ de la parade à 14h du Parc Jeanne-Marie de Maillé  
(à l'ouest du Parc des Varennes)



Halte historique sous la halle



Arrivée au château de Luynes

Animations et spectacles dans le parc du château  
Goûter organisé par les associations  
APEL Sainte-Geneviève et Cartable & Sac'Ado Luynois

Programme complet sur [luynes.fr](http://luynes.fr)



## Le mot du Maire

Mars est le mois traditionnel des votes des budgets municipaux et jamais ils n'auront été aussi compliqués à élaborer pour toutes les collectivités, et plus particulièrement pour des villes comme la nôtre où l'impact des hausses diverses et des baisses de dotations est d'autant plus sensible au regard de la faiblesse de nos marges de manœuvres.

Sans rien faire de plus que ce qui a été réalisé en 2022 et sans embauche nouvelle, ce sont 450 000 euros de dépenses supplémentaires de fonctionnement (énergie, matières premières, fournitures, coûts d'assurance, etc.) dont il nous faut trouver le financement, sur un budget total de 5 millions d'euros.

Aujourd'hui, la seule ressource dont la commune a la maîtrise, c'est la taxe foncière puisqu'elle ne perçoit plus aujourd'hui l'ancienne « Taxe professionnelle » ni la taxe d'habitation et pour compenser la somme de 450 000 euros, il faudrait augmenter l'impôt foncier dans des proportions considérables.

Votre conseil ne souhaite pas recourir à la solution de facilité qui consisterait à jouer avec la fiscalité et préfère chercher de nouvelles pistes d'économies de fonctionnement en se recentrant sur ses missions essentielles.

Il faudra s'habituer à attendre moins de la collectivité, si nous ne voulons pas que l'impôt augmente.

Entretenir l'espace devant chez soi, caniveaux, trottoirs... Au-delà du fait qu'il s'agit d'une obligation légale, c'est aussi économiser nos moyens. Faire encore plus d'économies, c'est éviter de demander plus au contribuable, tout en dégagant des moyens pour l'investissement, qui permet aux Luynois de mieux vivre à Luynes.

Faire des économies, ce n'est pas pour autant ne plus rien faire, mais c'est mieux cibler nos dépenses. C'est organiser comme nous le faisons de belles manifestations en partenariat avec le monde associatif et avec la bonne volonté de tous.

Nous n'avons que très peu de moyens à Luynes mais nous avons des idées et de la volonté. Certes, le contexte est difficile mais tous ensemble nous traverserons les épreuves.

D'ailleurs, un beau carnaval nous attend dans quelques jours, et cette année, il partira du parc des Varennes pour rejoindre le château samedi 11 mars. Des chars typés XVIII<sup>e</sup> siècle, des chaises à porteurs, des bretteurs qui feront des démonstrations de capes et d'épées vous feront vivre un carnaval différent et unique.

Je remercie à cette occasion Monsieur le Duc Philippe de Luynes et son épouse Capucine de nous permettre d'accéder à ce site et je sais pouvoir compter sur chacun de vous pour respecter les consignes qui vous seront données ainsi que le lieu, s'agissant d'un espace privé. Venez nombreux participer à cet événement exceptionnel et passer un bon moment.

**Bertrand RITOURET**

Maire de Luynes  
Vice-président de Tours  
Métropole Val de Loire



## Ateliers à la médiathèque

Généalogie en ligne  
Samedi 11 mars – 14h30

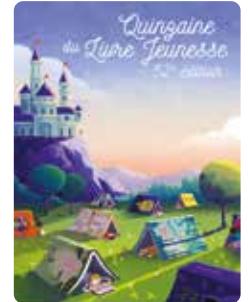
Prise en main  
smartphone/tablette  
Mardi 14 mars – 14h30

Lecture interactive  
Mercredi 15 mars – 10h30

## Ciné-rencontre : Divertimento

Mardi 7 mars – 20h30  
La Grange

6,50 € / 6 € / 4,50 €  
En présence de  
Naomi Amargé, cheffe  
opératrice du film



## Quinzaine du Livre Jeunesse

Jusqu'au 15 mars  
Médiathèque

Temps fort samedi 4 mars  
Programme sur [luynes.fr](http://luynes.fr)



## Exposition de peintures d'Anne Horlaville

Du 8 au 25 mars  
La Grange

Du mercredi au vendredi :  
14h-18h – Samedi :  
10h-12h30/14h-18h



## Amours

Vendredi 17 mars – 20h30  
La Grange

Théâtre, danse et marionnettes (dès 14 ans)  
10 € / 8 € – Billetterie :  
[luynes.festik.net](http://luynes.festik.net)



## Portes ouvertes de l'école Sainte-Geneviève

Samedi 11 mars – 9h-12h  
Accès rue Georges DreuX

Entrée libre et visite  
Accueil des élèves de la  
Petite Section au C.M. 2

## Rencontre-dédicace avec Céline Bétrancourt

Samedi 18 mars  
10h-12h / 14h-16h  
Médiathèque

Pour la sortie du livre  
"L'esprit libre"